

Des idées pour demain

## LE RÉCHAUFFEMENT

# CLIMATIQUE EN BREF



### L'EFFET DE SERRE, C'EST QUOI ?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur Terre. En effet, plusieurs gaz (dits gaz à effet de serre : GES) forment une « barrière » autour de la surface du globe permettant de retenir la chaleur du soleil renvoyée par la Terre. Les GES agissent comme une serre qui réchauffe l'air intérieur. L'effet de serre naturel permet donc à notre planète d'avoir une température moyenne de +15°C à sa surface. Sans ce manteau gazeux, le thermomètre chuterait à -18° et la vie serait impossible.



Depuis l'apparition de la vie et la dernière période de glaciation qui remonte à plus de 10 000 ans, la terre a une température relativement constante, qui ne varie que de quelques degrés par rapport à une moyenne de 15°. Une stabilité due notamment à l'eau qui recouvre près d'un tiers de la planète. Or, depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont un effet dérégulateur qui a des conséquences dramatiques pour la vie sur terre.

### L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES

Notre mode de vie engendre des **émissions** de GES en quantité largement supérieure à ce que la planète peut recycler. Depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont provoqué une élévation artificielle des émissions de GES (+40% depuis 1850) et notamment de CO<sub>2</sub>.

Ces GES supplémentaires s'accumulent donc dans l'atmosphère et retiennent davantage de chaleur qu'à l'état naturel. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre « additionnel », qui provoque le **réchauffement de l'atmosphère** et dérègle nos climats.

**Principales sources de GES :** l'usage de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) et le changement d'utilisation des sols. Car avec la déforestation, l'albedo (fraction de rayonnement solaire non absorbé par la surface) augmente. L'agriculture et l'élevage intensifs ont aussi un impact (utilisation d'engrais azotés et production de méthane liée à la digestion des herbivores).



TRANSPORT

29%



RÉSIDENTIEL

19%



INDUSTRIE

20%



ÉNERGIE

10%



AGRICULTURE

20%



DÉCHETS

4%

### DES EFFETS DÉMULTIPLICATEURS

#### LE RÔLE DU GULF STREAM

Le Gulf Stream est un **courant marin** qui joue un rôle déterminant dans les variations de températures autour de l'océan Atlantique. En Europe, il permet le **réchauffement** de la partie occidentale en y apportant la chaleur des eaux équatoriales. Le Gulf Stream prend naissance dans les eaux du golfe du Mexique et c'est grâce aux vents et à la salinité qu'il peut se « déplacer », suivant un parcours connu. La **fonte des glaciers** et des banquises entraîne un apport d'eau douce, diminuant la salinité et perturbant le fonctionnement de ce courant. Son arrêt pourrait entraîner une **baisse des températures** telle que l'on pourrait connaître en France un climat proche de celui du Canada.

#### LA MENACE DU DÉGEL DU PERGÉLISOL

Le permafrost ou pergélisol en français est une **couche de terre ou de roche** située en grande partie en Alaska et au Canada qui est gelée toute l'année. Il renferme une quantité de **CO<sub>2</sub>** quatre fois plus importante que celle produite par les activités humaines depuis 1850. Avec l'augmentation de la température de l'air, la température de la terre augmente aussi, ce qui peut provoquer un dégel du pergélisol et la fuite du CO<sub>2</sub>.

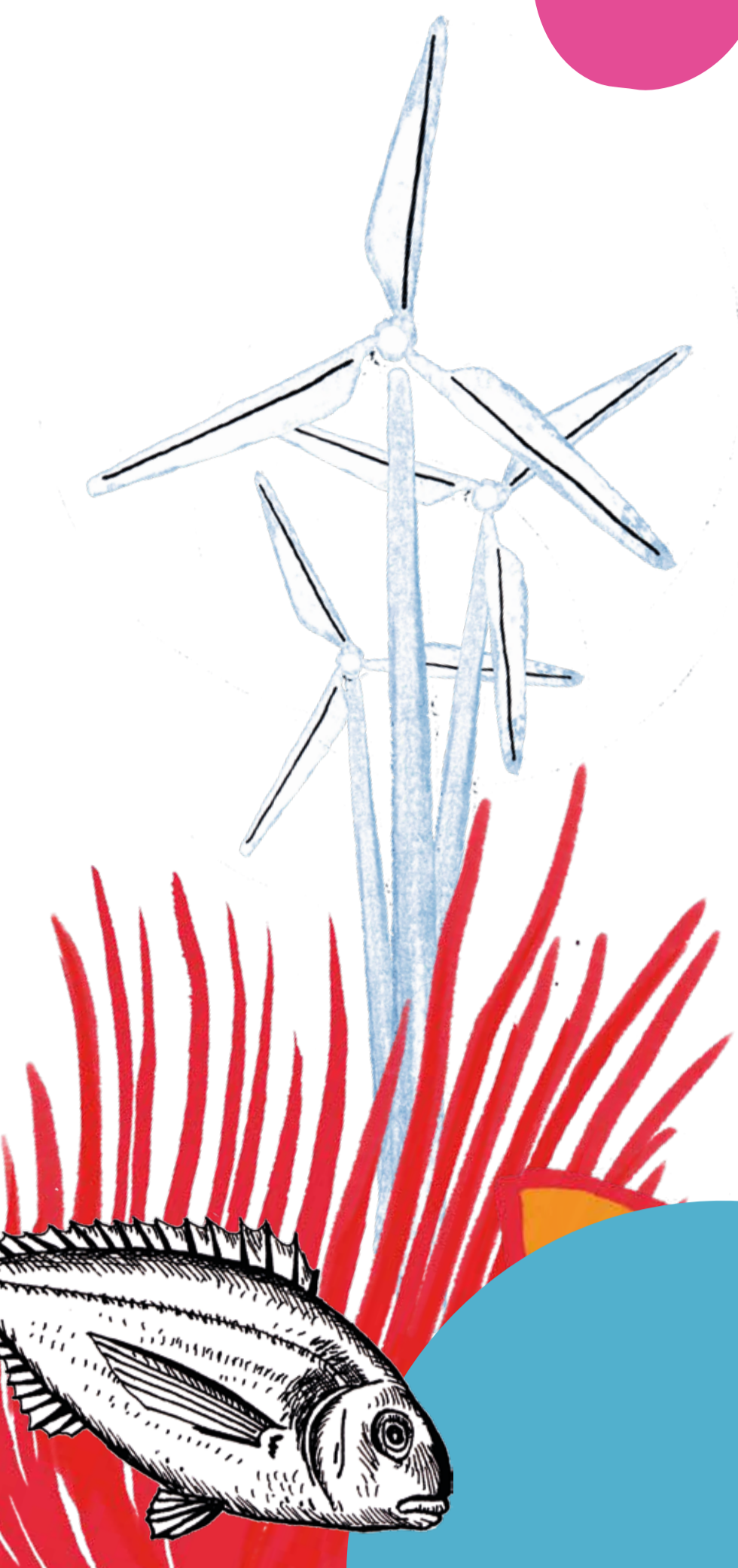
### NE PAS CONFONDRE CLIMAT ET MÉTÉO

La météo définit le temps sur un lieu et un moment précis. Le climat renvoie à des valeurs moyennes enregistrées sur de longues périodes. Ainsi, un hiver froid en France ne remet pas en cause le réchauffement planétaire, inégal selon les sites (les zones polaires se réchauffent deux fois plus vite que le reste du globe).



Des idées pour demain

# HISTOIRE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE



## DES PREMIÈRES ALERTES À LA CRÉATION DU GIEC

La première alerte est donnée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par **Svante August Arrhenius**. Le **chimiste suédois**, qui recevra le prix Nobel en 1903, comprend l'impact des hommes et de la civilisation industrielle (notamment la consommation de charbon) sur la proportion de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Le sujet devient une préoccupation scientifique à partir des années 70 mais les calculs servant à modéliser le climat sont longs à stabiliser. La variation entre les différents pronostics crée des suspicions et les **scientifiques** prennent leur temps avant de faire le lien entre réchauffement climatique et activité humaine.

Il faut attendre l'**amélioration des appareillages**, la multiplication des observations et la mobilisation progressive de la communauté scientifique pour confirmer les intuitions du XIX<sup>ème</sup> siècle.

En 1979, lors de la **première conférence mondiale sur le climat**, organisée à Genève, l'hypothèse d'un impact de l'activité humaine sur le climat est clairement énoncée. Un programme de recherche à l'échelle de la planète est lancé avec la création du GIEC en 1988.

Cette mobilisation inédite de milliers de scientifiques de par le monde a permis de modéliser, de façon plus stable, l'**évolution du climat** et d'en prévoir les conséquences. Les modélisateurs du climat sont formels : il est impossible de reproduire le réchauffement observé depuis les années 70 si on n'inclut pas l'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC) confirme d'ailleurs avec **95% de certitude** le rôle majeur des activités humaines dans l'évolution du climat.

\*Sources : ADEME et GIEC



Aujourd'hui, en dépit des thèses climato-sceptiques relayées depuis le début des années 2000, la responsabilité humaine dans le changement climatique peut être clairement affirmée. D'une part, parce que le climat obéit à des cycles de 100 000 ans, incompatibles avec la rapidité et l'ampleur des hausses constatées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et d'autre part, car les scientifiques, s'appuyant sur plusieurs siècles de recherches et sur des modèles performants, sont aujourd'hui quasi-unanimes.

## OBJECTIF : RESTER EN DEÇÀ DE 1,5°C DE HAUSSE DE TEMPÉRATURE

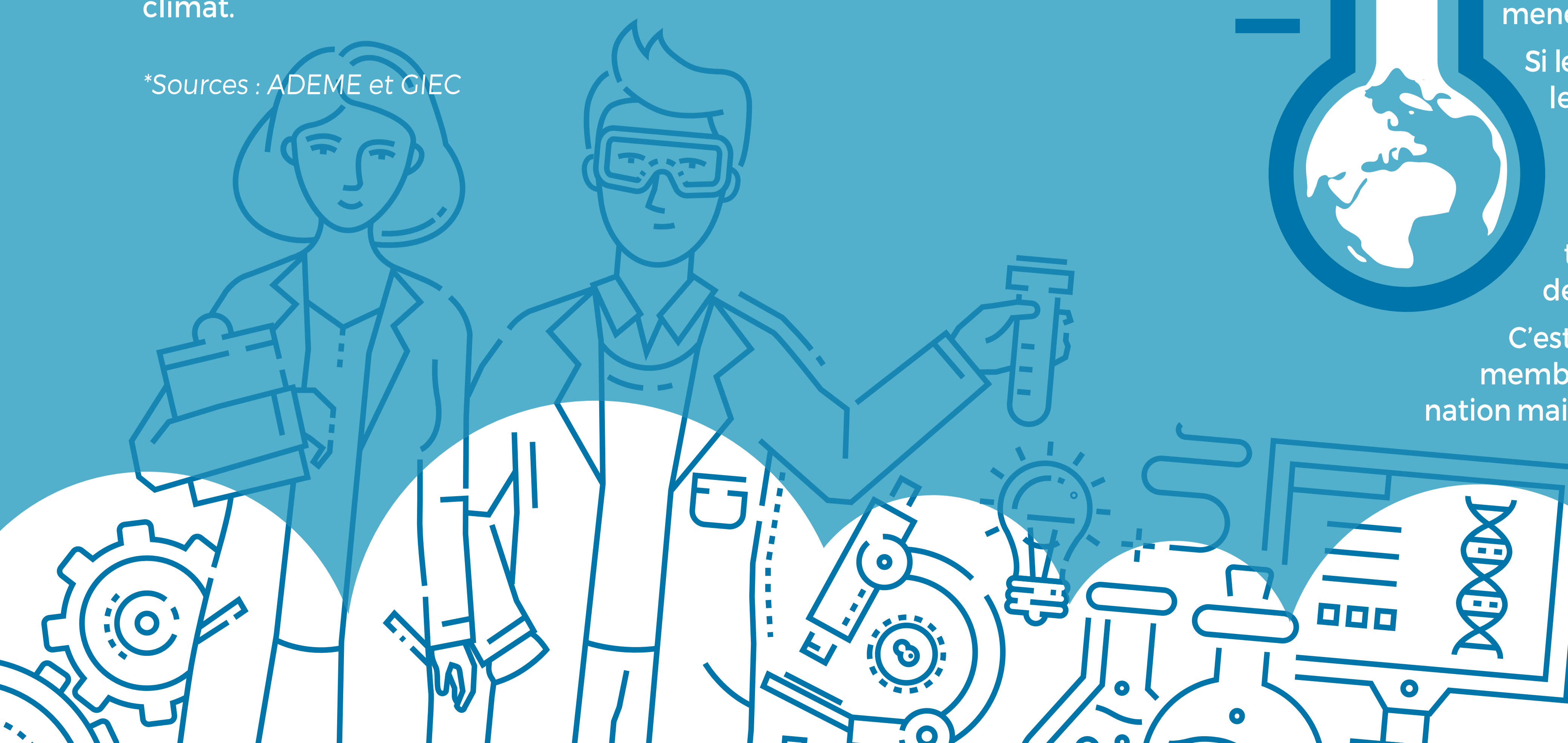
Depuis 1850, notre planète s'est réchauffée de **+0,85°C**. Ce chiffre peut paraître dérisoire mais le système climatique étant très sensible, il réagit à quelques degrés de variation. Le niveau moyen des océans s'est élevé de **17 cm** et les événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes...) n'ont jamais été aussi nombreux et intenses.

Hyper rapide, le **processus de changement climatique** sera long à enrayer car la durée de vie du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est d'environ 100 ans. Selon les prévisions scientifiques, l'augmentation pourrait atteindre entre 1,5° et 5° d'ici 2100 selon l'amplitude des efforts menés pour enrayer l'émission des gaz à effet de serre.

Si les conséquences des activités humaines sur le réchauffement climatique sont déjà avérées, les actions menées aujourd'hui pour limiter la hausse des températures peuvent permettre de **limiter la hausse des températures** sur la deuxième moitié du 21<sup>e</sup> siècle.

L'objectif est aujourd'hui de **rester sous 1,5°** de hausse de température comme le préconisent les scientifiques du GIEC, ce qui permettrait d'empêcher la fonte totale du Groenland, qui entraînerait une hausse de 7 mètres du niveau des mers.

C'est le sens des **accords de Paris**, signés en 2015 par 198 états membres de l'ONU, qui fixent des objectifs précis à chaque nation mais dont les États-Unis se sont retirés tout récemment.



Des idées  
pour demain

# LE BASSIN DE THAU VIGILANCE EN MODE



Le changement climatique ne sera pas sans impact sur notre environnement. Si personne n'est en mesure à ce jour de dire précisément quelles seront les conséquences, des points de vigilance sont d'ores et déjà identifiés sur le bassin de Thau.



## LES RISQUES INONDATION AMPLIFIÉS

En France, seuls **122 Territoires à Risques Importants d'inondation (TRI)** sont recensés. Le Bassin de Thau en fait partie. Avec des épisodes pluvieux plus rares mais plus intenses, ce risque pourrait s'intensifier.



## L'ALERTE INCENDIE RENFORCÉE

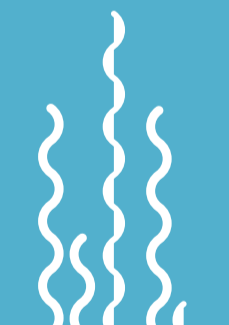
Fortes chaleurs, vent violent et sécheresse forment un cocktail propice aux **incendies**. En dépit des efforts déployés pour débroussailler et de la vigilance des pompiers, chaque été des feux sont à déplorer. L'été 2019 a été pour cela **catastrophique** avec des sinistres en chaîne à Loupian, Montbazin et Villeveyrac notamment.



## LA LAGUNE DE THAU SOUS SURVEILLANCE

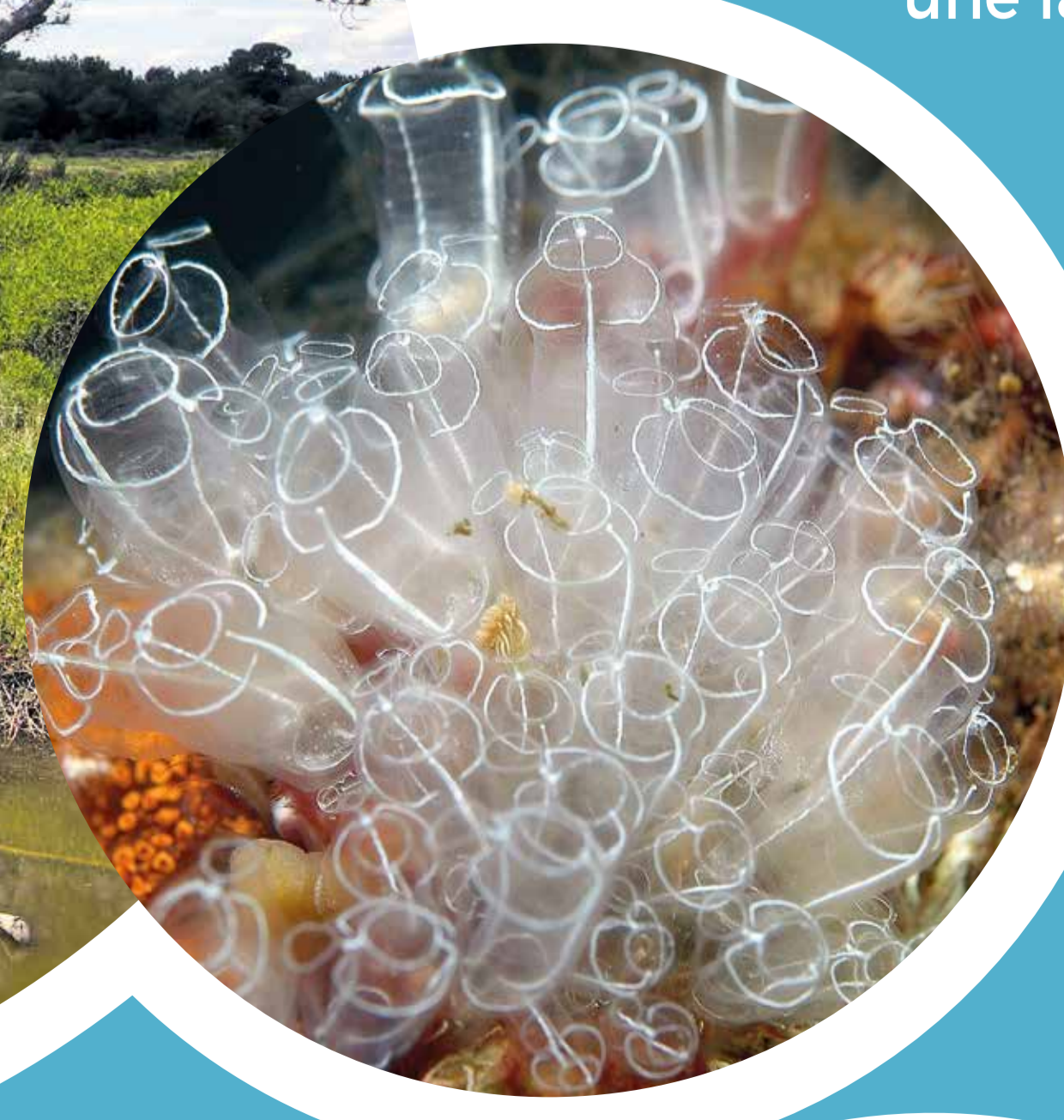
La lagune de Thau, comme la plupart des lagunes méditerranéennes, est un **réservoir de biodiversité**. La hausse des températures pourrait avoir un impact sur cette richesse faunistique et floristique.

Les activités de pêche et de cultures marines sont notamment à préserver. Les modifications phytoplanctoniques, déjà constatées, ont des répercussions sur la **taille et la santé** des poissons et des coquillages. Les canicules ont des effets dévastateurs, certaines espèces ne pouvant survivre dans une eau au-delà de 28° et 30°.



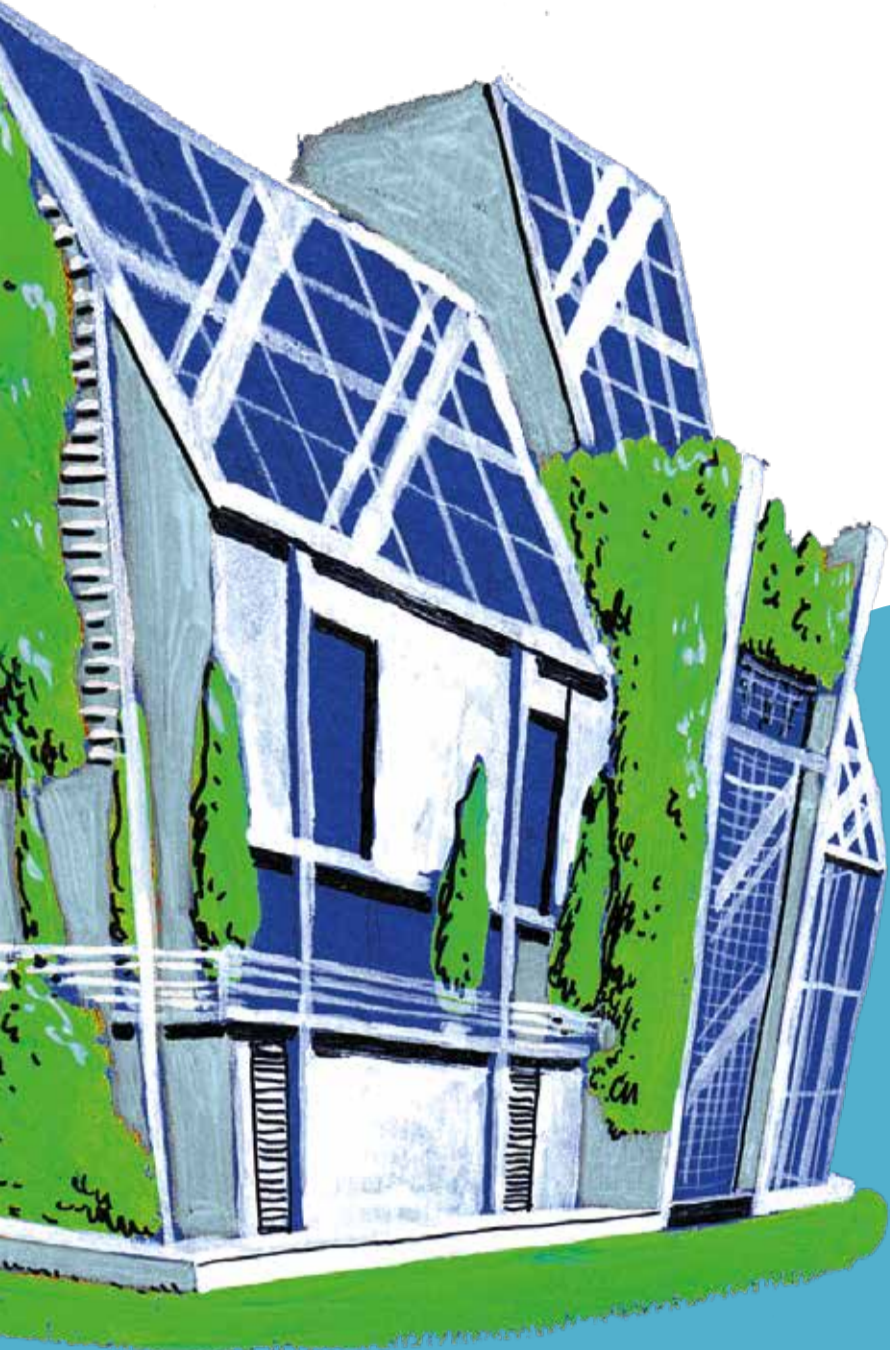
## DES MILIEUX HUMIDES À PRÉSERVER

À surveiller : l'**assèchement** des zones humides et des cours d'eau. Des milieux précieux à plus d'un titre. Charriant une eau douce indispensable à l'équilibre lagunaire, ces zones tampons peuvent en effet limiter l'intensité des crues et elles abritent une faune et une flore remarquables.



Des idées  
pour demain

# LE BASSIN DE THAU VIGILANCE EN MODE



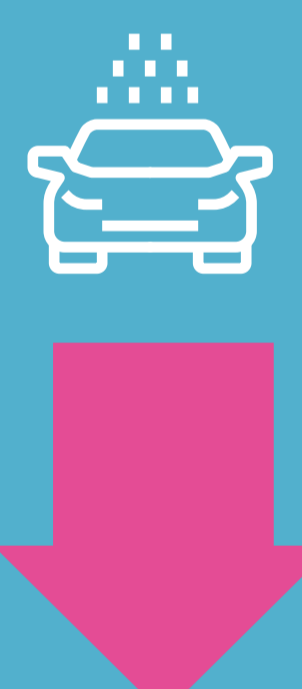
## DE NOUVEAUX BESOINS AGRICOLES

Les demandes en **eau agricole** vont en s'accroissant. Cette situation risque d'être amplifiée par les effets du **changement climatique** (déficit de précipitation, évapotranspiration des plantes). Sur le littoral, la remontée du biseau salé (eau saumâtre présente dans les sous-sols) laisse craindre des **perturbations** dans le fonctionnement des aquifères et des remontées de sel dans les terres agricoles.



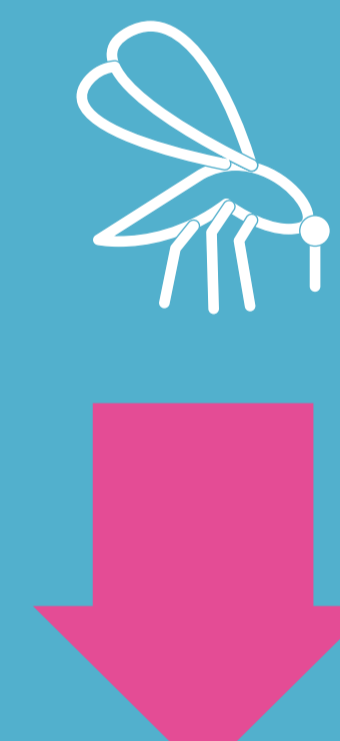
## LA RESSOURCE EN EAU IMPACTÉE

Sur le Bassin de Thau, toutes les sources d'approvisionnement en eau (Karst pli ouest, nappe astienne et bassins complémentaires) sont soit déficitaires, soit limitées. Une **situation sensible** d'autant que les précipitations, qui rechargent les nappes phréatiques, ont diminué de 16% depuis 40 ans et qu'à l'inverse, les besoins en eau potable mais aussi en eau agricole et pour le milieu naturel (apports en eau douce à la lagune par exemple) augmentent.



## GARE À LA SURCONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La récurrence d'étés caniculaires augmente le recours aux climatiseurs, dans les logements comme dans les voitures. Ces systèmes de refroidissement sont très **énergivores**, en carburant comme en électricité (hausse moyenne des factures évaluée à 25% pour 45m<sup>2</sup>) et ils génèrent aussi des îlots de chaleur urbains. Les pics de consommation électrique relevés en hiver lors des vagues de froid se retrouvent maintenant en période estivale lors des vagues de chaleur. Également pointées du doigt par l'Ademe, les fuites de fluides frigorigènes, qui font justement partie des **gaz à effet de serre** responsables du changement climatique.



## HALTE AU MOUSTIQUE TIGRE

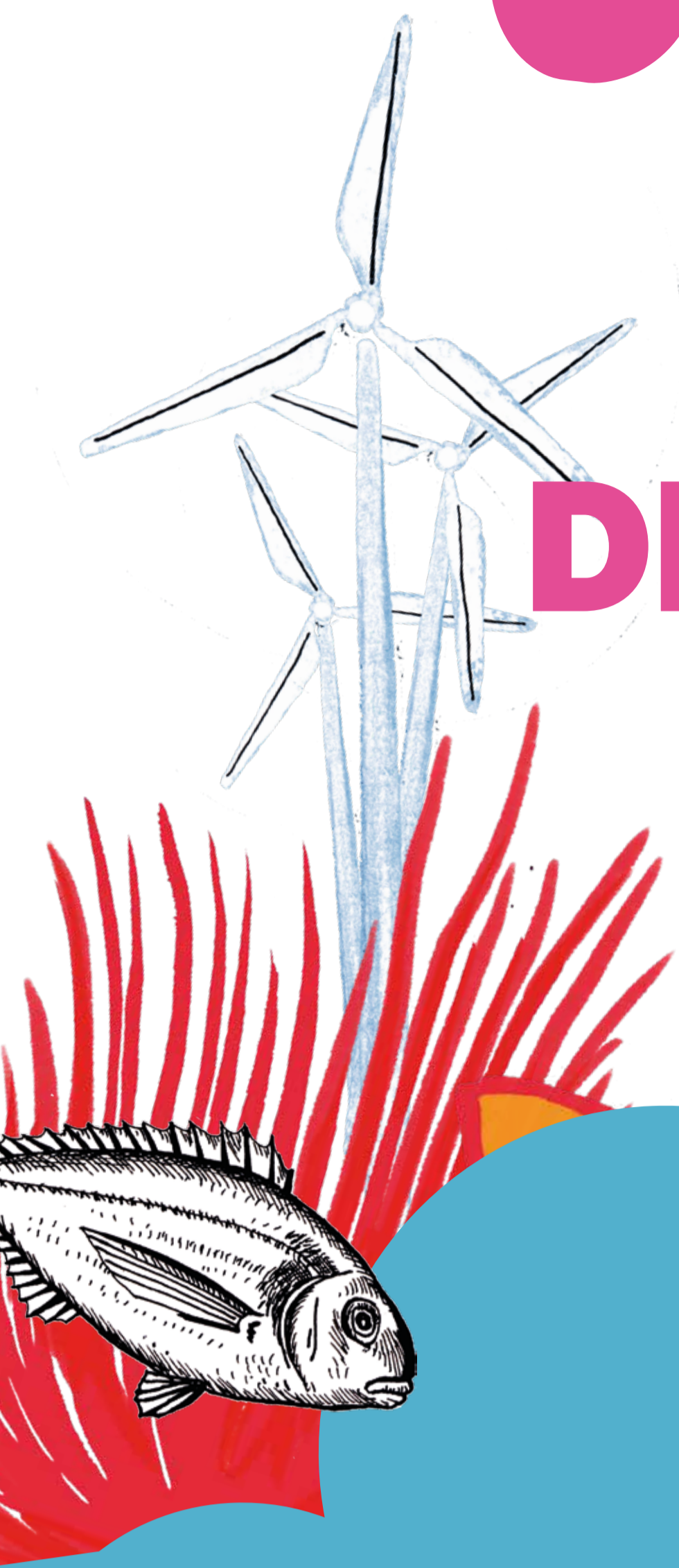
La progression du moustique tigre est à **surveiller**. La plupart du temps sa piqûre est bénigne mais cet insecte peut aussi transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika.



Des idées  
pour demain

# UN PROCESSUS D'ADAPTATION

## DÉJÀ ENCLENCHÉ SUR TOUS LES FRONTS



### LUTTE CONTRE L'ÉROSION MARINE

Parmi les mesures phares déployées pour adapter le territoire de Thau au changement climatique : l'**aménagement du lido de Sète à Marseillan**. Lancé en 2007 par Sète agglomération Méditerranéenne, ce chantier titanesque (55 millions d'euros) est labellisé **grand projet européen** pour la lutte contre l'érosion. Le projet a consisté à déplacer la route longeant la plage, créer des voies douces et des parkings, recharger les plages en sable et atténuer la houle grâce à des boudins immergés au large. Aujourd'hui, les résultats sont là. Le trait de côte est **stabilisé** et on parle même de **rechargement en sable**. D'autres projets sont en cours, sur le lido de Frontignan notamment.



### MANTENIR DES ACTIVITÉS DE PÊCHE ET DE CONCHYLICULTURE

Le bassin de Thau a choisi de donner la priorité aux activités de pêche et de cultures marines sur la lagune. Ce choix impose au territoire des **exigences fortes** au plan environnemental, tant la qualité du milieu est primordiale pour le maintien de celles-ci. Depuis plusieurs années, des investissements importants ont été réalisés pour **améliorer la qualité de l'eau** et accompagner les professionnels dans les défis auxquels ils sont confrontés. Par ailleurs, sous la houlette du SMBT et avec le soutien de partenaires financiers (dont l'Europe, la Région, le Département...), les professionnels multiplient les initiatives pour **valoriser et diversifier leurs productions** (démarche IGP pour les huîtres, tests de captage naturel, modernisation des zones conchylicoles, etc.).



### RESTAURATION DES COURS D'EAU

Des opérations de **nettoyage et de restauration** des cours d'eau sur les 550kms de linéaire du bassin de Thau sont menées depuis 5 ans par le SMBT et Sète agglomération Méditerranéenne. En 2018, pas moins de **18 chantiers** ont été diligentés et **5 tonnes de déchets** évacuées. Ces travaux permettent de limiter les risques d'inondation et d'améliorer la qualité de l'eau qui se jette dans la lagune.



### AGRICULTURE RESPONSABLE

Viticulture, maraîchage, élevages, cultures céréalières... Le territoire de Thau est un **jardin extraordinaire** où se développe la vente en circuits courts. L'objectif pour le territoire est de maintenir ce potentiel agricole **en préservant les terres** mais également en veillant sur la disponibilité de la **ressource en eau**. Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) adopté à l'unanimité en 2014 protège 96,7% de zones agricoles.



Des idées  
pour demain

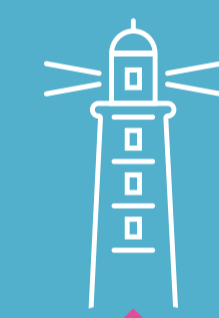
# UN PROCESSUS D'ADAPTATION DÉJÀ ENCLENCHÉ SUR TOUS LES FRONTS



## UN AMÉNAGEMENT AMBITIEUX ET RESPONSABLE



Adopté à l'unanimité en 2014, le **Schéma de cohérence territoriale** (SCOT) fixe un cadre et une stratégie pour l'aménagement du territoire sur les 20 ans à venir. Grenellisé, le document est résolument ambitieux avec des partis pris forts en termes de préservation de l'environnement et de maîtrise de la consommation d'espace. Le SCOT de Thau est le **premier en France** à s'être doté d'un **volet littoral et maritime** qui consacre la priorité donnée aux activités de pêche et de cultures marines sur la lagune de Thau. Ce document est actuellement en révision. L'objectif est de faire de ce territoire aux multiples richesses et à la spécificité maritime et lagunaire un site pilote en matière de transition écologique.



## RISQUE INONDATION



Si le territoire de Thau est exposé au **risque** de sécheresse, il est également concerné par le risque inondation du fait de l'évolution du changement climatique qui conduit à des épisodes pluvieux moins fréquents mais plus intenses. Avec l'aide de partenaires scientifiques, le **SMBT** travaille à mettre à profit les outils d'ingénierie environnementale développés pour la **surveillance sanitaire de la lagune** dans la prévention du risque inondation. L'outil **VigiThau** qui modélise l'ensemble du bassin versant permet d'ores et déjà de simuler précisément les débordements des cours d'eau (principaux et affluents) et des réseaux pluviaux ainsi que les phénomènes de ruissellement. Le même type de modélisation va être développé pour la submersion marine.



## PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le bassin de Thau est alimenté en eau brute, potable, industrielle, thermale par des **ressources souterraines** qui sont fragiles. Les protéger est donc un enjeu majeur. Un travail important a été engagé pour mieux connaître les besoins du territoire afin d'élaborer une gestion concertée de la ressource. L'enjeu est aussi de mieux connaître le fonctionnement des aquifères. Principale ressource propre au territoire, le **karst pli Ouest** fait l'objet d'un programme scientifique d'envergure baptisé Dém'eaux. Objectif : mobiliser toute la connaissance scientifique pour radiographier le sous-sol afin de connaître la capacité de ce réservoir et son fonctionnement caractéristique des **aquifères méditerranéens**.



## PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

Afin de **préserv**er la **biodiversité** remarquable du bassin de Thau, divers dispositifs, plus ou moins coercitifs, sont mis en place pour protéger les espèces animales et végétales. **Natura 2000**, forêt domaniale, propriétés du conservatoire du littoral, convention Ramsar... plus de la moitié du territoire est classée en zone naturelle protégée. Site emblématique, la **réserve naturelle du Bagnas**, qui abrite plus de 260 espèces d'oiseaux, bénéficie d'une gestion hydraulique fine pour préserver les conditions d'accueil favorables à la biodiversité spécifique du site.

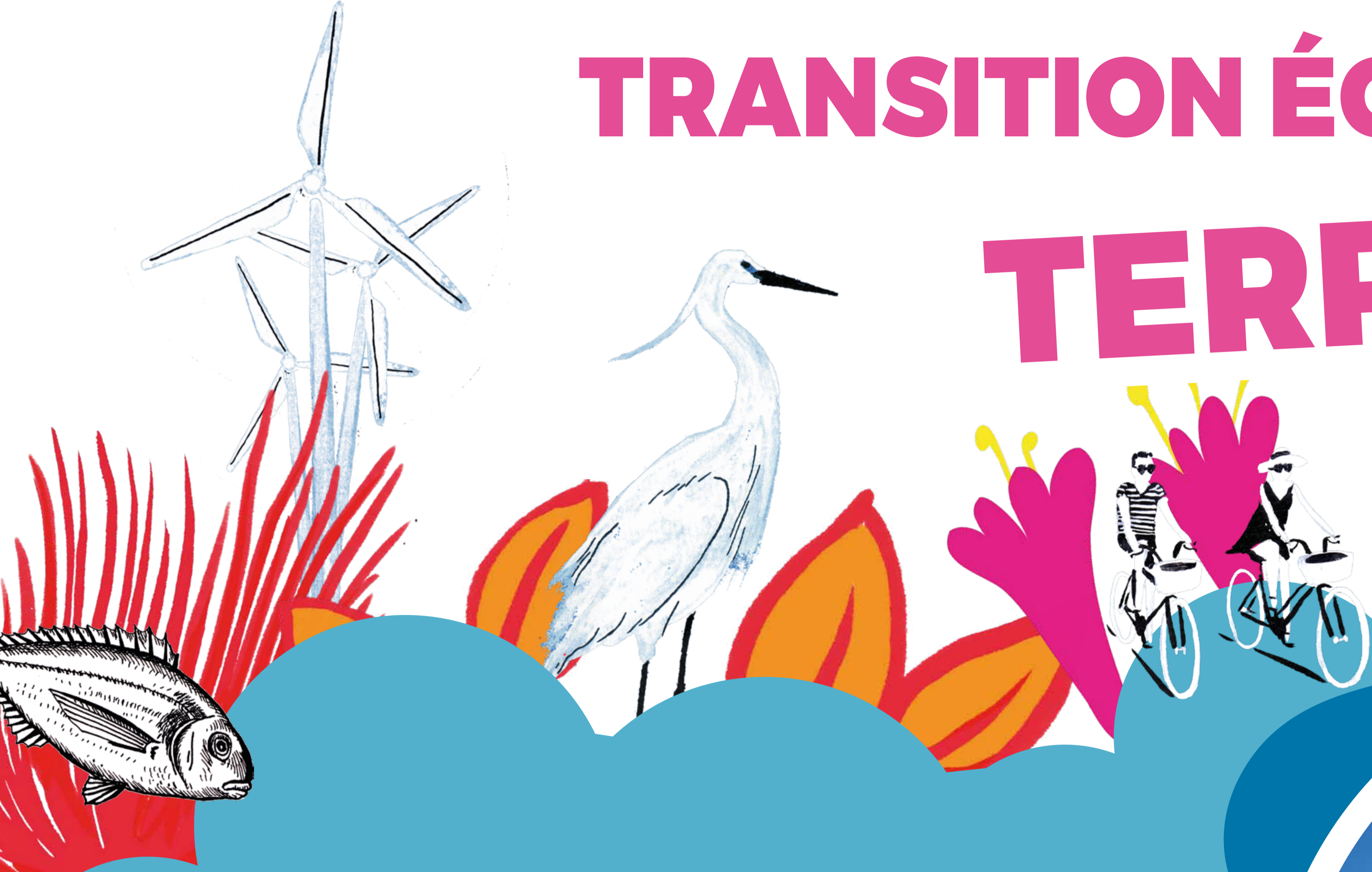


Des idées  
pour demain

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

THAU

TERRITOIRE PILOTE



## LA FEUILLE DE ROUTE

Trois grandes thématiques ont d'ores et déjà été définies avec les partenaires institutionnels, scientifiques et privés :

- ➔ un **aménagement** résilient et durable pour engager le territoire dans la transition écologique,
- ➔ une **économie littorale** globale et innovante, capable de s'adapter au changement climatique,
- ➔ une **gestion environnementale** équilibrée pour protéger la biodiversité et les usages.

## UN LEVIER D'ACCÉLÉRATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis plus de 10 ans, d'importants efforts sont consentis pour rendre le territoire **vertueux** au plan environnemental et préserver les activités de pêche et cultures marines. Le contrat de transition écologique s'inscrit dans la continuité. Il prend la suite du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau qui est arrivé à échéance en 2018. Ce **nouveau programme** sera placé sous l'égide de la transition écologique. Signé avec l'État, ce contrat va permettre au territoire de bénéficier d'une **attention particulière** de l'État pour le financement et le suivi technique et administratif des projets inscrits dans ce contrat.



« Le contrat de transition écologique illustre la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les territoires : une **coconstruction** avec les élus, les entreprises et les citoyens qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales ».



En juillet 2019, 61 territoires français ont été retenus par l'État pour s'engager dans un contrat de transition écologique (CTE). Le bassin de Thau fait partie des lauréats. Lancés en 2018, ces contrats traduisent les engagements environnementaux pris par la France (Plan climat, COP21, One Planet Summit) au niveau local. Ce sont des outils au service de la transformation écologique de territoires volontaires, autour de projets durables et concrets. Signé après six mois de travail, le CTE fixe un programme d'actions avec des engagements précis et des objectifs de résultats. Piloté par le SMTB, le contrat de Thau devrait être finalisé en janvier 2020.

## DE L'ÉCOLOGIE À L'ÉCONOMIE

Faire de l'écologie un **moteur pour l'économie et l'emploi** local, tel est l'objectif du contrat de transition écologique. Lancés par l'État en février 2018, les Contrats de **transition écologique** sont un dispositif innovant mis en place par l'État pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils prennent en compte les **spécificités** et les **besoins de chaque territoire**. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés. L'objectif est de démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie et un **levier de développement** de l'emploi.

## QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Faire émerger un **nouveau modèle de société** qui allie progrès économique, écologique et humain constitue le fondement même de la transition écologique. Cette notion intègre la **transition énergétique** et cherche à revoir nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble sur un territoire pour aller vers un **développement durable** de celui-ci et répondre aux enjeux environnementaux de notre siècle.



Des idées  
pour demain

# THAU LABELLISÉ TERRITOIRE D'INNOVATION



Pour répondre aux enjeux liés au changement climatique, le bassin de Thau a choisi de mettre le cap sur l'innovation. Il vient d'être sélectionné pour devenir le terreau de l'innovation régionale sur les problématiques environnementales dans le cadre de l'appel à projet Territoires d'innovation de grande ambition en lien avec le projet Littoral+ de la Région Occitanie. Scientifiques, collectivités, partenaires publics et privés, usagers et société civile vont être réunis avec pour mission d'expérimenter des projets en faveur de la transition écologique des territoires littoraux.

Comment répondre aux enjeux du changement climatique sur les territoires littoraux ? Sous l'impulsion du Syndicat mixte du bassin de Thau, le territoire a plusieurs défis à relever : trouver des solutions pour faire face aux enjeux de demain dans les domaines de la gestion de l'eau, l'adaptation aux risques littoraux, les nouvelles pratiques agricoles, le soutien aux activités halieutiques...

Pour cela, une plateforme d'innovation territoriale va voir le jour. Elle réunira des acteurs de la recherche, du monde de l'entreprise, des collectivités mais aussi des usagers et des citoyens avec l'objectif de faire naître et émerger des projets qui répondent aux attentes de la société en matière d'environnement tout en participant à la création d'emploi.





Des idées  
pour demain

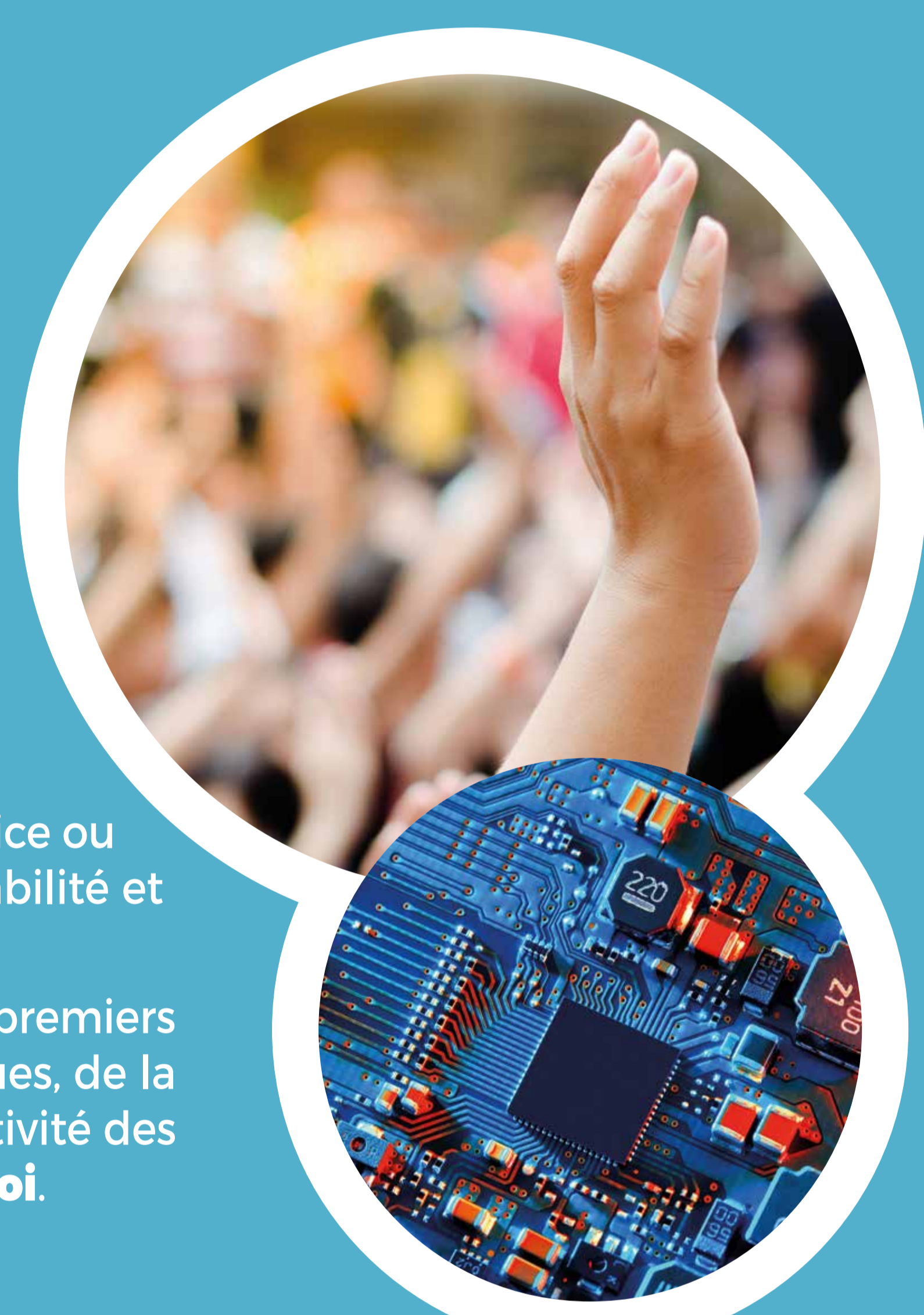
# THAU LABELLISÉ TERRITOIRE D'INNOVATION



## UNE PLATEFORME POUR FAIRE NAÎTRE DES PROJETS INNOVANTS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le point fort de cette plateforme sera l'**expérimentation**. Tout projet de création de service ou de technologie nouvelle fera l'objet d'une expérimentation poussée afin de valider sa viabilité et son gain environnemental.

Pour les habitants du bassin de Thau, les **bénéfices** sont multiples. Outre le fait d'être les premiers à profiter de solutions innovantes dans le domaine de l'habitat, de l'adaptation aux risques, de la surveillance du milieu marin..., ils gagneront un **atout** supplémentaire en terme d'attractivité des entreprises innovantes, dans le domaine du numérique notamment, **synonymes d'emploi**.



## LES CITOYENS EN PREMIÈRE LIGNE

Les **citoyens** seront pleinement **associés** et **incités** à produire de la connaissance sur les risques littoraux, les milieux, les ressources dans l'objectif de faire de Thau un territoire résilient et exemplaire au plan de la **transition écologique**.

Sur le bassin de Thau, le collège société civile sera représenté par le futur Tiers lieu La Palanquée qui verra prochainement le jour dans le centre-ville de Sète. Les citoyens seront ainsi invités à faire remonter leurs attentes, à **participer** aux expérimentations et à l'évaluation des projets.

## UN PROJET LAURÉAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR (PIA III) DE L'ÉTAT

L'annonce a été faite en septembre 2019 : la région Occitanie est un des 24 lauréats de l'appel à projets Programme d'investissement d'avenir (PIA III) « **Territoire d'innovation de grande ambition** » avec à la clé des financements conséquents (près de 2 millions d'euros de subventions directes de l'État sans compter les financements complémentaires). La plateforme d'innovation territoriale portée par le **Syndicat mixte du bassin de Thau** est partie prenante de ce projet destiné à améliorer la qualité de vie et augmenter la durabilité des territoires littoraux.

## DES PROJETS DÉJÀ EN LICE

Des entreprises et des collectivités sont déjà positionnées pour lancer des services innovants :

- La société Akuo Energy et son projet d'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les tables conchylicoles pour produire de l'électricité mais aussi mettre à l'abri les productions des températures caniculaires de plus en plus fréquentes.
- Le projet lié à la gestion dynamique des risques littoraux. Dans la continuité des outils numériques déjà développés pour simuler les inondations (par ruissellement, débordement ou submersion), le SMBT et ses partenaires scientifiques veulent créer un dispositif encore plus performant, intégrant des paramètres sur l'érosion côtière. L'objectif de ce **système ultramoderne** (station de mesures, suivi satellitaire, vidéo, radar haute fréquence, prévision par modélisation...) est de pouvoir prévenir en temps réel les risques littoraux.
- Sète agglomération Méditerranée et son projet relatif aux **nouvelles mobilités**. Doté d'un budget global de 267 millions d'euros, le Plan de Déplacement urbain (PDU) 2020-2030 vise à réduire l'usage de la voiture au profit :
  - > du vélo (création de **100 kms de pistes cyclables** supplémentaires, mise en place d'une flotte de vélos en libre-service, subventions à l'achat de vélos électriques),
  - > des **transports collectifs** (création d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Sète, amélioration de la desserte de bus avec création de voies dédiées, multiplication des navettes maritimes estivales et à l'année, maintien de l'offre de trains régionaux, aménagement de parkings relais à l'entrée des villes, développement d'applications digitales multimodales).



